

Inclusion au travail : briser les tabous des handicaps (in)visibles.

Bénédicte Henry Canudas & Ketty Beauvois (CEA Grenoble), Catherine Chazette (ILL)

L'inclusion au travail : un droit, une nécessité

Cette intervention débutera par un cadrage clair : définition de l'inclusion professionnelle et rappel des obligations légales. Car inclure, c'est permettre à chacun de s'épanouir au sein de son environnement de travail, sans se heurter à des barrières invisibles ou à des biais systémiques.

Le défi des handicaps invisibles : 80 % des handicaps en France

Soit dix millions de personnes concernées par des troubles non visibles (maladies chroniques invalidantes, troubles sensoriels, psychiques, cognitifs, musculo-squelettiques...) qui impactent leur quotidien professionnel. Loin d'être un sujet marginal, il s'agit d'un enjeu sociétal qui exige une vraie révolution des mentalités.

Témoignages croisés pour changer de regard

- Le vécu raconté en poésie d'une personne concernée (douleur et adaptation créative).
- Le récit audio d'un collaborateur ayant accompagné un collègue avec une maladie invalidante.

Passer à l'action

Nous conclurons par des solutions concrètes :

- Aménagements de poste
- Bonnes pratiques pour le maintien dans l'emploi
- Moyens pour créer des environnements réellement inclusifs.

Un plaidoyer pour transformer les défis en opportunités collectives.

Presenter: BEAUVOIS, Ketty (CEA Grenoble)

Session Classification: Inclusion